



Personnels des 1^{er} et 2nd degrés : tous concernés !
Avec son expérimentation dans les 59 écoles de Marseille,
le président Macron entend dynamiser les statuts et l'École publique !
C'est inacceptable !
ABANDON immédiat de l'EXPERIMENTATION MACRON !

Lors de la réunion du Comité Technique Académique d'Aix-Marseille du 23 mars 2022

La conclusion de la déclaration liminaire de la Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP – FO) :

« [...] la FNEC FP FO réaffirme sa totale opposition à l'expérimentation Macron dans 59 écoles de Marseille. L'instauration de commissions de recrutement dans lesquelles le directeur d'école donnera un avis sur les personnels demandant leur affectation dans ces écoles où des postes sont profilés pour permettre cette mise en cause des règles de mutation constitue l'amorce d'un recrutement local, d'un fonctionnement autonome des écoles calqué sur celui de l'enseignement privé sous contrat, l'annonce de la fin d'un mouvement départemental égalitaire. La FNEC FP FO revendique l'abandon immédiat de cette expérimentation qui remet gravement en cause le caractère national de l'École publique, le statut de fonctionnaires d'État des enseignants, l'égalité de traitement des personnels dans leur demande de mutation. »

Le vœu présenté par la FNEC FP – FO, adopté par le Comité Technique Académique :

« Le CTA revendique l'abandon immédiat de l'expérimentation Macron dans les 59 écoles de Marseille et s'oppose au profilage de postes qui en résulte. Le CTA n'accepte pas le chantage des moyens financiers supplémentaires contre la déréglementation de l'École et la casse du statut. Le CTA revendique que les écoles bénéficient toutes des moyens financiers et humains correspondant à leurs besoins en matière d'aide à la direction d'école, d'accueil des élèves allophones, d'abaissement des effectifs, de RASED complets, d'AESH à hauteur des besoins, d'infirmières scolaires, de crédits pour leurs projets pédagogiques, d'ATSEM en nombre suffisant. Cela implique un plan massif de recrutements sous statut, l'annulation de toutes les fermetures de postes et l'ouverture des classes nécessaires. »

Résultat du vote : Pour : FO, FSU, CGT, SIAES / Abstention : UNSA.

Macron veut généraliser l'expérimentation qu'il entend mettre en œuvre dans les 59 écoles marseillaises

Dans la droite ligne de la loi Rilhac qui fait du directeur d'école un supérieur hiérarchique, Macron souhaite que les directeurs aient la possibilité de choisir leur équipe et de « récuser des profils ». Il met en place des postes profilés dans les écoles du plan « Marseille en grand ». Les enseignants sont donc recrutés localement sur la base de « projets éducatifs » spécifiques en fonction des politiques locales et des groupes de pression divers au détriment de l'égalité des droits des élèves et du statut des enseignants.

« On a des leviers, des crédits et on donne la liberté aux acteurs locaux. Nos élus y joueront un rôle », ajoute le président. Ces enseignants, recrutés par des directeurs supérieurs hiérarchiques, seront à terme évalués par ces derniers et donc encore plus soumis à toutes les pressions.

La FNEC-FP FO refuse le profilage particulier des postes par école et revendique que tous les PE titulaires puissent postuler sur tous les postes qui ne demandent pas de diplômes ou d'habilitations spécifiques.

Il s'agit bien, comme annoncé dès le départ, de généraliser cette expérimentation mise en œuvre **pour commencer** dans les 59 écoles-laboratoires de Marseille **et qui sera ensuite imposée partout en France dans toutes les écoles, collèges, lycées et services** et ainsi achever toutes les mesures de territorialisation de l'École prises par les gouvernements successifs.

Pour FO, pas de trêve pour les revendications !

La FNEC FP-FO continuera d'informer les collègues des enjeux, de soutenir et d'accompagner tous les collègues qui ont refusé d'entrer dans l'expérimentation Macron, comme ceux qui refusent les conséquences concrètes de la mise en œuvre de cette expérimentation dans les 59 écoles marseillaises.

Force Ouvrière refuse la logique de contractualisation des moyens, l'explosion du cadre national, la pulvérisation de nos statuts et la mise en concurrence des établissements.

Avec son Union départementale et sa fédération nationale, la FNEC FP-FO des Bouches-du-Rhône réitère sa revendication **d'abandon immédiat du projet d'expérimentation Macron à Marseille et que les moyens humains et matériels soient attribués à toutes les écoles**. Tout comme la FNEC FP-FO s'est opposée en son temps à l'expérimentation ECLAIR (avec succès !) la FNEC FP-FO s'oppose totalement à cette expérimentation.

La FNEC FP-FO reste aux côtés des personnels de tous les services et établissements qui se mobilisent et se mobiliseront pour défendre l'École publique et laïque de la République.

Marseille, le 12 mai 2022